



GROUPEMENT AMICALISTE DES DIRIGEANTS TRACTION DE LA SNCF

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 29 Septembre 2023 à VANNES (Morbihan).

Notre association compte 605 membres dont 23 actifs auxquels il faut ajouter 75 membres d'honneur soit 680 adhérents.

47 membres sont présents et 156 pouvoirs ont été délivrés. Ce sont donc 203 membres qui sont représentés.

Pour atteindre le quorum, il était nécessaire d'avoir 303 membres présents ou représentés. Comme ce n'est pas le cas et comme cela est précisé sur la convocation, nous sommes contraints d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte par le Président.

ALLOCUTION DU PRESIDENT : Maurice LACOUR.

Chers Amicalistes

Je vous souhaite, au nom du Conseil d'Administration, la bienvenue à ce congrès 2023 à Vannes Chef-lieu du département du Morbihan.

Je tiens tout d'abord à remercier Patrick Valentin, Alain Thierry et Christian Faure pour l'organisation et la gestion de ce congrès 2023.

Un peu d'histoire :

La ville de Vannes, créée par les Romains il y a plus de 2 000 ans, s'appelait « Darioritum » puis prit le nom de Venetis, nom du peuple dont elle est la capitale.

Ce peuple, les Vénètes, marins pour la plupart, imposaient leur suprématie sur les autres peuples armoricains, contrôlaient beaucoup d'îles et de presqu'îles, et supervisaient le commerce vers l'île de Bretagne (aujourd'hui la Grande Bretagne).

Par la suite, une succession de changement de noms : Vénéda, Guenette, Vennes pour finalement devenir Vannes depuis le XVIIIe siècle.

A la fin du Moyen Age, cette ville était le lieu de résidence favori des ducs de Bretagne.

Vannes devient préfecture du Morbihan en 1791.

Le chemin de fer est arrivé à Vannes en 1862.

L'hôtel Mercure, qui nous accueille, est situé à proximité du centre-ville, de la gare maritime et du parc des expositions, et dispose de chambres spacieuses.

Quel plaisir de se retrouver ces 4 jours lors de notre congrès en Bretagne, malgré une actualité riche d'aléas, largement commentée par les médias.

Durant notre carrière au chemin de fer, nous avons toujours surmonté les épreuves et toujours avancé positivement. Nous étions guidés par la technique et non par la finance. Cela a bien changé mais notre esprit convivial et amical est toujours là et c'est l'essentiel.

Nous n'avons pas l'intelligence artificielle mais l'intelligence amicaliste et cela explique notre inébranlable optimisme.

Mais ayons une pensée pour nos collègues et amis Amicalistes qui nous ont quittés ou qui se battent contre la maladie. Entrons en relation avec eux et avec leurs familles en nous levant et en respectant une minute de silence. Je vous remercie.

La SNCF se porte bien car le public est favorable au ferroviaire en raison notamment de sa bonne position en matière d'écologie et des contraintes imposées aux automobilistes. Par ailleurs, l'augmentation de la clientèle de loisirs a en partie compensé la baisse de la clientèle d'affaires.

Ainsi, la SNCF a affiché 928 millions d'euros de bénéfices au premier semestre 2022.

Le résultat net du groupe en 2022 est de 2,4 milliards d'euros alors qu'il n'était que de 890 millions en 2021. Pour mémoire, la dette en 2022 est en recul de 12 milliards par rapport à fin 2021.

Mais l'activité fret stagne en France. Pour mémoire, en 1950 les deux tiers des marchandises étaient transportés par le rail et seulement 8,6% en 2021.

Concernant les facilités de circulation, il y a deux évolutions :

- Les supports des facilités de circulation des ayant droits se digitalisent depuis le 16 juin 2023. Des documents d'information du 3 décembre 2021 et du 10 novembre 2022 vous ont été adressés,
- Les avantages en nature. A ce jour, la SNCF compense financièrement l'incidence mais à l'avenir, les informations que nous avons obtenues ne sont pas claires voire contradictoires. C'est un dossier à suivre.

Il y a également l'ouverture à la concurrence des activités ferroviaires qui pourrait impacter ponctuellement les facilités de circulation des cheminots. C'est aussi un dossier à suivre.

Mais revenons au GADT.

Comme nous vous le rappelons depuis longtemps, le nombre d'adhérents diminue d'années en année d'autant que le nombre d'actifs reste faible et semble devoir le rester.

Au Conseil d'Administration du 5 avril 2023, l'avenir du GADT était à l'ordre du jour. Nous sommes encore nombreux mais nous devons prévoir et définir les stratégies à mettre en œuvre le moment venu. C'est déjà dans cette démarche que nous avons prévu, au Règlement Intérieur, un article définissant les modalités à appliquer si un Secteur décide sa dissolution.

Par ailleurs, les Secteurs éprouvent maintenant des difficultés pour organiser leurs voyages. Le Nord Est et le Sud Est se sont mis d'accord sur une organisation alternée des voyages permettant d'avoir des prix plus intéressants. Le Secteur ATL étudie la possibilité de se joindre à cette organisation.

Concernant le site, le nouvel hébergeur est opérationnel depuis deux ans. Le forum donne des informations intéressantes comme récemment figurent des nouvelles réductions commerciales sur présentation du Pass Carmillon .

Mais, pour des raisons sécuritaires, l'annuaire ne sera plus intégré au site. En effet, compte tenu des augmentations de piratages de données, un Responsable « Annuaire » et des correspondants sectoriels seront mis en place pour gérer un annuaire au niveau national et pouvoir répondre à vos demandes de tout ou partie des coordonnées d'adhérents. Ce concept répond aux exigences stipulées dans le règlement Général de Protection des Données. Merci à Jacques Ruiz qui gère ce dossier.

Comme vous le voyez, le GADT vit, et vit bien grâce notamment aux membres du Conseil d'Administration, aux membres des Bureaux de Secteurs et bien sûr à vous tous, chers Amicalistes.

D'ailleurs, à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale, vous allez élire les Administrateurs de notre Amicale.

Bon séjour en Bretagne, et bon vent au GADT

Bien amicalement

Le Président.

APPROBATION DU PV de l'AG du 30/9/2022

Le PV de l'AG 2022, sans objection des membres présents, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE DES SECTEURS (présenté par les responsables des secteurs)

- **Secteur Nord Est :**

Effectifs : 173 membres dont 12 actifs et 17 membres d'honneur soit 190 adhérents.

Depuis la dernière AG :

13 Décès: Mrs : BEZY Jean de STG, ANCEAUX Serge de RS, LAUDY Alain de Mohon, UMBER Armand de Thionville, LAUENS René de RS, PROVILLE Alain d'AS, DESREAC André de PNO, TAVERNIER Jacques de SOMAIN et BOSSUYT Georges de LILLE et dernièrement VIARD André.

Mmes ERSKELBOUDT Nicole de CREIL, NETIN Marie Thérèse de STG et LAUDY Doris de MOHON.

1 Démissions : Mme DEHAENE Marie Rose de Valenciennes.

1 Radiation : Mme LAPAQUE Bernadette de Metz.

12 adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2023.

Le bureau s'est réuni : le 12 Avril 2023 et 14 Septembre 2023.

BANQUET DES RETRAITES :

En 2023, notre banquet s'est déroulé à PARIS au Musée d'ORSAY le 11 MAI 2023 avec 63 participants dont 3 invités des autres régions.

Pour 2024, il est prévu à DUNKERQUE le 16 mai 2024 au restaurant la cascade du casino.

- **Secteur Sud Est :**

Effectifs : 253 membres dont 5 actifs et 21 membres d'honneur soit 274 adhérents.

Depuis la dernière AG :

15 Décès : MATHIEU André, BESSON Pierre, MOLLION Michel, BONNARD Paul, FRAISSE Bernard, VERMOREL Pierre, GODARD Daniel, RUFFION André, SICARD Jean Pierre, BAGEARD Jules, CHABERT Jean Pierre, CALVIER Paul, COTTIN Patrick, LEGIOT Gérard, CAPRON Guy.

7 Radiations, 5 démissions et 1 Adhésion comme membre d'honneur. 2 Actifs ont pris leur retraite.

De nombreuses cotisations en retard : 29 pour 2023 et 7 pour 2022.

Réunions de bureau les 12 janvier et 22 juin. La prochaine aura lieu le 12 octobre à Lyon.
Les élections ont eu lieu fin 2022. 1 sortant et 2 entrants parmi les correspondants mais aucune modification du bureau. A noter, 1 correspondant est actif.

Activités 2023 :

- Rencontre annuelle de Lyon le 28 janvier : 23 participants
- Rencontre de Marseille qui sur 29 inscrits a vu sa participation effective réduite à 14 suite aux mouvements sociaux.
- Sortie annuelle à Dijon le 25 mai : 50 participants.
- Le voyage aux Açores avec 25 participants du GADT a eu lieu du 12 au 21 septembre.

Les activités 2024 seront étudiées lors de notre prochaine réunion.

- **Secteur Atlantique:**

Effectifs : 178 membres dont 6 actifs et 37 membres d'honneur, soit 215 adhérents.

Depuis la dernière AG, nous avons appris 5 décès (Christian LE BORGNE, Gérard REIGNAULT, Georges ANDURAND, Bernard FAUVEL et Jean-Pierre GUERIN).
Par ailleurs, 3 membres d'honneur ont démissionné.

26 cotisations 2023 restent à encaisser.

Le bureau s'est réuni le 24/11/2022 à Bordeaux et le 16/03/2023 en vidéoconférence (mouvements sociaux liés au projet de réforme des retraites). La prochaine réunion est prévue le 23/11 à Bordeaux.

PSO, TOURS et TOULOUSE n'ont pu organiser de sortie faute d'un nombre suffisant de participants. Seules celles de LIMOGES et de l'Ouest ont réuni quelques participants.

RAPPORT FINANCIER et RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le Trésorier du GADT, Patrick Valentin, présente le bilan financier. La synthèse des résultats financiers du GADT est celle arrêtée au 31 décembre 2022. (Bilan en annexe au présent CR de l'AG)

Les documents comptables ont été communiqués au vérificateur aux comptes, JP ANGAUT. Les écritures n'ont fait l'objet d'aucune remarque au dernier CA.

Quitus est donné au trésorier pour la gestion des comptes de l'association.

VOTE DU RAPPORT MORAL du GADT

Le rapport moral est soumis au vote des membres présents. Acceptation à l'unanimité.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est soumis au vote des membres présents. Acceptation à l'unanimité.

ANNONCE DES MONTANTS DES COTISATIONS.

Cotisations Sectorielles : Les 3 secteurs ont désormais le même montant de cotisations à 12€. Le NE et le SE gardent une cotisation pour les membres d'honneur à 6€.

Cotisation GADT versée par les Secteurs : 2€

L'engagement d'honneur reste fixé à 3000€ malgré le faible nombre d'actifs y contribuant pour 15€.

Le montant du chèque cadeau retraite est maintenu à 150€.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un nouveau candidat s'est déclaré. Il s'agit de Thierry HENOCQ du NE.

Les sortants dont la liste figurait sur la convocation, sont candidats à leur réélection.

ANGAUT Jean-Paul - BANNEROT Jacky - CONROD Claude - FAURE Christian – GALLOIS Michel - GAUTHIER Dominique – GUERET Jean-Yves – HARDOUIN Lucien - LACOUR Maurice MORELLE Jean – PACQUELET Philippe - QUEYRAS Francis - SIGNOUD Joseph - VALENTIN Patrick.

La liste des candidats est soumise au vote des membres présents et acceptée à l'unanimité.

A L'issue de l'Assemblée Générale, les membres du CA se sont réunis avec comme ordre du jour :

1. l'élection du BUREAU : Le bureau sortant est reconduit à l'unanimité des membres présents.

Président : LACOUR-FARGEOT Maurice

Vice Président : PACQUELET Philippe

Secrétaire : QUEYRAS Francis

Secrétaire Adjoint : BANNEROT Jacky

Trésorier : VALENTIN Patrick

Trésorier Adjoint : FAURE Christian

2. Validation de l'article 11 du Règlement Intérieur : Le texte est validé à l'unanimité des membres présents.

REFLEXION SUR L'AVENIR A MOYEN TERME DU GADT

Le CA s'est penché sur l'avenir du GADT sur la base du constat de la forte baisse des effectifs et de l'augmentation de la moyenne d'âge. Le règlement Intérieur prévoit les mesures à prendre en cas de dissolution d'un Secteur mais compte tenu des effectifs actuels, le GADT peut encore fonctionner de nombreuses années.

QUESTIONS DIVERSES :

- Annuaire des membres du GADT.

Un Responsable annuaire a été désigné par le CA (Jacques RUIZ qui fait la présentation). Il élabore et met à jour 3 fascicules, 1 par Secteur, reprenant les coordonnées des membres du GADT. Les modalités d'utilisation sont définies par les Secteurs et dans tous les cas, strictement limitée aux seuls Amicalistes. Il est rappelé que chaque membre peut s'opposer à ce qu'il figure sur l'annuaire.

Cette nouvelle organisation fait l'objet du nouvel article 11 du règlement Intérieur.

- Site du GADT.

Le site est moins convivial que le précédent notamment pour la conception des pages par les administrateurs mais il n'est pas envisageable de changer à nouveau.

Sa fréquentation reste toujours faible.

- Information sur le PVC

La machine à vapeur que nous avons cédé au PVC est toujours immobilisée mais avec des roues restaurées qui sont revenues d'Allemagne.

- Présentation de l'actuel métier de CTT par Daniel Joignot, membre actif présent.

Fin de la réunion.

Le 29/09/2023

Le Président du GADT,

Maurice LACOUR-FARGEOT

Le Secrétaire

Francis QUEYRAS




GLOBAL AMICALE AU 31 DECEMBRE 2022

GADT	2 658,93	408,06 €	CAISSE LIQUIDE
CONGRES	-1 500,00 €	472,01 €	COMPTE COURANT
EH	12 000,00 €	12 278,86 €	LIVRET A
TOTAL	13 158,93 €	13 158,93 €	TOTAL

SECTEUR NE			CAISSE LIQUIDE
SECTION	10 041,69 €	948,10 €	COMPTE COURANT
VOYAGES	1 241,06 €	10 334,65 €	LIVRET A
TOTAL	11 282,75 €	11 282,75 €	TOTAL

SECTEUR SE			CAISSE LIQUIDE
SECTION	11 972,08 €	8 237,20 €	COMPTE COURANT
VOYAGES	7 113,00 €	10 944,68 €	LIVRET A
*TOTAL	19 085,08 €	19 181,88 €	TOTAL

SECTEUR ATL			CAISSE LIQUIDE
SECTION	18 323,70 €	10 745,91 €	COMPTE COURANT
VOYAGES	-582,79 €	6 995,00 €	LIVRET A
TOTAL	17 740,91 €	17 740,91 €	TOTAL

TOTAL AMICALE	61 267,67 €	61 364,47 €
SECTIONS	53 496,40 €	
VOYAGES	7 771,27 €	

* CH 96,8€ non débité